

**MAIRIE  
D'AUTHEZAT  
63114**

Tél. 04.73.39.50.31  
Fax. 04.73.39.56.49

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 15**  
**Présents : 11**  
**Votants : 13**

OBJET :

**COMPTE DE GESTION  
2021**

**Budget assainissement**

**Fait et délibéré en Mairie,  
les jours, mois et an que  
dessus.**

Au registre sont les  
signatures.

Affiché le 27/04/2022.

Pour copie conforme ; en  
Mairie, le 27/04/2022.

Le Maire,



Pierre METZGER.

Envoyé en préfecture le 01/05/2022

Reçu en préfecture le 01/05/2022

Affiché le

ID : 063-216300210-20220412-2022\_011-BF

**Extrait  
du registre des délibérations  
du conseil municipal  
délibération n°2022/011 du 12 avril 2022**

**L'an deux mille vingt-deux, le douze avril** à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 06 avril 2022.

**Présents** : Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christelle REUGE, Corinne VILLE, Christine CHAUVANET, Ornella MIMY, Agnès JARRIGE, Messieurs André FEUNTEUN, Benoit RATIGNET ;

**Absents** : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Isabelle DE ARAUJO ;

**Excusés** : Monsieur David ESPECHE, Julien LACOUR ;

**Procurations** : de Monsieur David ESPECHE à Madame Christine CHAUVANET, de Julien LACOUR à Ludivine FERNANDEZ ;

**Secrétaire de séance** : Alexandra JARRIGE.

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 du budget annexe à l'assainissement d'Authezat, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures et considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées, il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur ce document.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte de gestion du budget annexe à l'assainissement d'Authezat du trésorier municipal, pour l'exercice 2021.

Ce compte de gestion, visé et certifié par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.